



PROJET PEDAGOGIQUE MICRO CRECHE PAPILLONS ET COCCINELLES



Précieux

Novembre 2016

PREAMBULE :

La structure est ouverte depuis mars 2011. Le projet pédagogique est écrit en lien avec les besoins repérés pour les parents :

- Un mode de garde collectif de proximité et innovant,
- Une possibilité de garde sur des horaires le plus proche des besoins,
- Un soutien pour des parents ayant un enfant porteur de handicap,
- Une aide aux parents pour concilier vie professionnelle et vie privée,
- Préparer l'enfant à la socialisation.

Mais aussi pour répondre aux besoins de l'enfant :

- Le préparer aux premières séparations avec la famille.
- Permettre à l'enfant de s'éveiller dans un cadre sécurisant.
- Rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes.

Le projet sert de base au travail d'équipe et permet une cohérence dans l'accueil du jeune enfant. Ce projet fera l'objet d'une constante réflexion. C'est un outil indispensable pour les professionnels dans leurs pratiques quotidiennes mais aussi pour les parents et les partenaires.

La structure accueille des enfants de 10 semaines à 6 ans maximum, du lundi au vendredi de 7h00 à 19h.

1. LA SEPARATION ET LES RETROUVAILLES

C'est un espace temps dans un lieu aménagé permettant de vivre mieux la séparation de l'enfant avec sa famille.

Objectif :

- Faciliter la séparation,
- Laisser les parents et les enfants se retrouver.

Moyens

- Dire bonjour à l'enfant et à son parent
- Accompagner le parent si besoin à laisser son enfant,
- S'informer de comment l'enfant démarre sa journée
- Noter toutes les informations nécessaires et importantes pour le bon déroulement de la journée.
- Rassurer l'enfant et le parent,
- Un espace aménagé et fonctionnel est proposé avec porte-manteau et casier pour les sacs.
- L'enfant est aussi invité à rentrer dans la structure pour le bien être de l'enfant.

2. LA PERIODE D'ADAPTATION

C'est un temps très important qui aide l'enfant et le parent à se séparer.

Objectif :

- Proposer des moments adaptés pour que l'enfant et le parent découvrent la structure, l'ensemble du personnel qui sera clairement identifié pour que les parents sachent à qui ils s'adressent, et le fonctionnement.
- C'est l'occasion aussi pour les parents d'exprimer leur sentiment face à la séparation.
- C'est un moment important pour la bonne intégration de l'enfant et pour instaurer une relation de confiance enfant-parent-équipe.
- Il est important de dédramatiser la séparation, de rassurer chaque parent.

Moyens :

- Une visite de la structure lors de l'inscription et à la première période d'adaptation sera proposée.
- L'adaptation est proposée comme suit :
 - une demi-heure à une heure avec l'enfant et le parent. L'enfant prend connaissance des lieux, du personnel. Le parent présent explique le mode de vie de l'enfant avec les repas, les siestes.....
 - une heure avec l'enfant seul, 1ere séparation l'enfant reste seul à la crèche c'est la découverte pour lui du personnel, de la structure, de la vie en collectivité.
 - Deux heures où l'enfant découvre « ses premiers copains », les rituels.....

L'adaptation est donc une période progressive qui peut s'allonger en fonction de l'enfant et de la famille. Quatre heures adaptation gratuites sont proposées à chaque famille.

3. L'HYGIENE

L'adulte est garant d'un milieu sain pour un développement harmonieux.

Objectifs :

Assurer un lieu propre et adapté.

Moyens :

- Mettre en place et respecter les protocoles d'hygiènes adaptés.
- Utiliser des produits d'hygiène en relation avec le plan de nettoyage.
- Le ménage quotidien de la structure est assuré par un agent d'entretien en lien avec le plan de nettoyage et validé par celui-ci.
- La désinfection des jouets et du matériel en relation avec les enfants est assuré par le personnel en lien aussi avec le plan de nettoyage et sa validation.
- Pour les périodes de fortes épidémies, le ménage sera renforcé tant sur le ménage de fond que sur la fréquence de nettoyage des jouets et du matériel en lien avec les enfants.

- Le personnel respecte les protocoles d'hygiène permettant de limiter les contaminations.

4. LA PROPRETE

C'est un moment privilégié pour la relation individuelle de l'enfant et l'intimité de celui-ci.

Objectifs :

- Etre dans la continuité de ce qui se fait à la maison.
- Respecter le rythme de l'enfant,
- Respecter l'intimité de l'enfant en l'accompagnant dans la prise de conscience de son corps. Il doit être physiologiquement (maîtrise des sphincters) et psychologiquement.

Moyens :

- Etre à l'écoute de l'enfant,
- Chaque geste doit être verbalisé.
- Savoir expliquer aux parents si l'enfant n'est pas près, cela ne doit pas être une contrainte ni pour l'enfant, ni pour les parents.
- Expliquer cette étape et faire participer l'enfant au fur et à mesure qu'il grandit.
- Proposer le pot puis les petites toilettes.
- Prendre le temps et encourager l'enfant, ne pas le forcer.
- Accepter la régression et la faire accepter aux parents.

5. LE SOMMEIL

Objectifs :

- Respecter le rythme de l'enfant, le sommeil est une phase importante du développement de l'enfant qu'il ne faut pas négliger.
- Penser à l'endormissement en prenant en compte les rituels de la maison et respecter son sommeil.
- L'équipe veille qu'à tout moment l'enfant puisse se reposer dans de bonnes conditions.

Moyens

- Un espace calme, personnalisé, chaque enfant à son lit.
- Un membre du personnel accompagne la phase d'endormissement pour que l'enfant se sente en sécurité. L'adulte est là pour apaiser, rassurer et consoler.
- Mise en place de repères comme à la maison ; doudou, sucette. lumière adaptée.

- Le sommeil n'est jamais interrompu l'enfant se réveille à son rythme, en douceur et dans le calme.
- La surveillance de la sieste se fait au rythme de toutes les 20 minutes.
- La présence de 2 chambres permet « d'organiser » le sommeil de l'enfant. La répartition se fait en fonction de l'âge et du sommeil de chacun.

6. L'ALIMENTATION

OBJECTIFS

- apporter un repas équilibré en lien avec les besoins de l'enfant,
- apprentissage vers l'autonomie
- le repas est un moment calme, de plaisir, de convivialité, un moment de partage.
- C'est la découverte de saveurs nouvelles, de nouvelles consistances : invitation à goûter tous les aliments, sans forcer.
- C'est un moment de socialisation important, dire merci, s'il te plait....attendre son tour...
- C'est aussi un moment d'apprentissage avec l'utilisation des couverts.

MOYENS :

- un cadre propice à l'échange,
- repas préparé sur place, cuisine simple et goûteuse avec des légumes et des fruits de saison et BIO.
- Suivre l'évolution de l'enfant en concertation avec les parents.
- Les enfants sont encouragés et stimulés dans leur nouvelle acquisition.
- L'enfant n'est pas contraint, le refus de manger sera respecté mais en essayant d'en comprendre la raison.
- Respect des consignes si allergies, croyances.

6. **LE VIVRE ENSEMBLE**-L'enfant est respecté dans son individualité, cependant la vie en collectivité amène à accepter certaines règles : le respect (de soi, des personnes, du milieu qui nous entoure les limites (horaire, santé, bien être.)

OBJECTIFS :

- accompagner l'enfant à comprendre les règles pour mieux les vivre.

MOYENS :

- l'adulte explique le pourquoi des règles et celles qui sont négociables ou non.
- Respect de la vie en collectivité, de son « copain », de l'adulte, du matériel, apprendre la patience.

7. L'EVEIL TIENT COMPTE DE TEMPS LIBRES ET DE TEMPS PLUS STRUCTURE S

TEMPS DE JEUX LIBRES : l'enfant est à l'initiative de ce temps, l'enfant investit l'espace et les aménagements, seul ou à plusieurs, sous le regard bienveillant du professionnel.

OBJECTIFS :

- permettre à l'enfant de vivre à son propre rythme selon ses besoins du moment.
- Le jeu est un élément indispensable dans le développement de la personnalité de l'enfant.

MOYENS :

- mettre à disposition des espaces adaptés : coin jeux, lecture, détente,
- laisser la possibilité de ne rien faire, de rêver.....

TEMPS PROPOSES ET ENCADRES PAR L'ADULTE

OBJECTIFS :

- stimuler l'enfant dans son développement,
- lui permettre d'entrer en relation d'une façon différente avec un cadre plus collectif.
- Les activités n'ont pas de caractères obligatoires mais sont des plaisirs ou l'enfant doit évoluer et participer volontairement. Tout refus est respecté.

MOYENS :

- partir des 5 sens, des capacités de l'enfant en favorisant les activités manuelles, la cuisine, la musique, la lecture.
- L'enfant doit prendre plaisir à faire les choses.
- Etre à l'écoute des demandes des enfants, laisser découvrir, ne pas forcer.
- Le calendrier des activités est rythmé par les moments importants de l'année (Noël, carnaval, pâques..) mais aussi par les saisons, les anniversaires, l'espace extérieur, le potager....
- être à l'écoute des demandes des enfants.
- 1 fois pas semaine un atelier cuisine est proposé, Le plat est ensuite dégusté par les enfants lors du déjeuner ou du goûter en fonction de la recette proposée.

8. **LE ROLE DE L'ADULTE** - Chaque enfant est unique, aussi l'accueil sera personnalisé et tiendra compte de l'environnement familial.

OBJECTIFS :

- être garant de la sécurité affective, physique,
- considérer l'enfant comme une personne à part entière.
- Poser des mots sur chaque geste quotidien mais aussi sur chaque émotion.
- Chaque membre du personnel doit se montrer gratifiant et encourageant par une parole, un geste, un câlin, un regard.

MOYENS :

- se mettre à la hauteur de l'enfant pour entrer en communication,
- le vocabulaire est adapté mais non « bêtifiant »,
- apporter des repères temporels,
- le rassurer sur sa séparation d'avec ses parents,
- respecter son rythme (ne rien faire, ...),
- respecter les rituels familiaux,
- ne pas parler négativement des parents en présence de l'enfant et des membres de l'équipe éducative,
- garder à l'esprit la relation constante à l'enfant,
- mis en place du cahier de liaison, important pour chaque famille, mais aussi pour l'équipe.
- assurer le secret professionnel.

9. LE TRAVAIL D'EQUIPE**OBJECTIFS :**

- avoir une cohérence dans l'accueil du jeune enfant et dans l'organisation,
- garder une communication efficace et respectueuse.
- La micro crèche est un lieu d'écoute et d'échange.
- L'accueil des stagiaires.

MOYENS :

- utiliser la complémentarité de l'équipe en fonction des différentes compétences, encadrement stagiaires.
- un cahier de liaison pour noter toutes les informations
- une relève orale lors du changement de poste
- un tableau d'affichage des inscriptions et des plannings
- une réunion 1 fois tous les 2 mois avec le référent technique
- Un dialogue permanent avec le référent technique, lui-même en lien avec le gestionnaire.
- Un référent pour les stagiaires.

11 LES PARENTS**OBJECTIFS :**

- créer un lieu d'accueil propice au dialogue
- permettre aux parents de s'impliquer dans la gestion de la structure ou sur des temps conviviaux, organisation de goûters

MOYENS :

- Des locaux propres et rangés
- Une équipe disponible et souriante
- Une fiche de liaison journalière

- 1 panneau d'affichage
- Des temps conviviaux avec l'équipe, parents et enfants avec le goûter de Noël, la sortie de fin d'année.
- 1 site Internet.

10. LES PARTENAIRES

OBJECTIFS :

- s'ouvrir sur les ressources du territoire, animation, spectacle, carte lecture école.
- se faire connaître sur le territoire.

MOYENS :

- Avoir connaissance de ces ressources, et repérer ceux avec qui il est possible de monter des projets, ludothèque, médiathèque, école.
- Lien constant avec la mairie et l'école.
- Lien avec la médiathèque Montbrison.
- Lien avec la Ludothèque et Médiathèque de Montbrison
- Préparer les plus grands à l'école maternelle pour des visites régulières
- Mise en place d'une classe passerelle entre la crèche et la Petite Section Maternelle